

Mlle BARTHELEMY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 juin 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

- DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code

de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 mai 2011, Mademoiselle Janine Françoise Juliette **BARTHELEMY**, en son vivant Sans profession, demeurant à CABRIERES D'AVIGNON (84220) 65 chemin des Dumaines. Née à TARASCON (13150), le 29 juillet 1944. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à CABRIERES D'AVIGNON (84220) (FRANCE) le 16 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 24 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LERSY, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Ecrit par Echo du Mardi le 29 juin 2021

3951414

Publié le 29/06/2021